

1- DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

PORTES :

Les portes équipées de ferme porte doivent rester fermées après chaque passage. (Interdiction d'utiliser des cales)

ALARME INCENDIE :

Commandes manuelles :

Les boutons poussoirs de couleur rouge près des portes de sortie sont à utiliser exclusivement en cas d'incendie : leur action déclenche l'alarme générale annonçant l'évacuation du bâtiment.

EXTINCTEURS :

Les extincteurs ne doivent être utilisés qu'en cas d'incendie.

LOCAUX TECHNIQUES :

Chaufferie et ballon d'eau chaude, ces locaux ne sont pas à la disposition des utilisateurs.

2- ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

L'éclairage extérieur se fait par le biais d'interrupteur.

3- CHAUFFAGE

La salle est maintenue chauffée l'hiver en permanence à faible température par des radiateurs.

4- MOBILIER

Des chaises et tables sont à la disposition des utilisateurs, il appartient à chacun de remettre en place le mobilier propre après utilisation.

5- ENTRETIEN

Chaque utilisateur doit restituer la salle rangée et propre. Des balais, des pelles et des serpillières sont à disposition.

En cas de sinistre :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la panique et procéder à une évacuation dans le calme ;
- Assurer la sécurité des occupants ;
- Ouvrir les issues de secours ;
- Alerter les pompiers (18) ;
- Le SMUR (15 ou 112) ;
- La police (18)